cr, du soir au acoup la quaqué quelques u'ils ne cultiils y mettent laissent mûrir r nécessaire à ils pourraient c'est ce que ouvait seuledeux ou trois agères, ils sea retireraient.

ue chose de n. Il y a une ater ici, c'est les comtés du it une classe aujourd'hui,

e déterminaer un bon lade 1894, avec courrer un ou du mois on es comtés du même laboules concourir s de charrues le charrue en rt dans cette mer deux juconcurrents, irs, donnant

oyage au lac

St-Jean, car en résumé nous pouvons dire que c'était l'époque de l'année la plus favorable pour faire notre inspection, les cultivateurs étant occupés de leurs labours, cela nous donna une excellente occasion de juger de leur manière de labourer, et de la nature du sol, ainsi que nous l'avons décrit plus haut; aussi, le grain étant dans les granges et pas encore battu, nous pûmes aisément juger de sa qualité; nous l'avons trouvé généralement bon. D'après ce que nous avons appris, les cultivateurs commencent leurs semences tard au printemps, à cause de l'humidité de la terre; ceci est entièrement dû au manque de rigoles et de fossés, quand on y aura remédié, nous sommes certains que la terre sera sèche dix à quinze jours plus tôt.

Nous nous rendîmes ensuite à Chicoutimi mais le froid et la neige arrivant le soir nous empêchèrent de pouvoir juger de la nature du sol. Nous avons visité plusieurs paroisses et nous sommes entrés dans les granges, nous avons par conséquent vu les récoltes, nous pouvons dire qu'elles ne sont pas aussi bonnes que celles du lac St-Jean, mais le bétail est meilleur et on en prend plus de soin. Ils sont toutefois en défaut en ce qu'ils n'ensemencent pas suffisamment leurs prairies et leurs pâturages, de même que dans le soin et l'usage du fumier. Nous avons vu deux ou trois cultivateurs qui avaient des étalons et des juments de pure race canadienne. Nous avons donné là trois conférences, avec les mêmes résultats satisfaisants qu'au lac St-Jean. Il fallait voir le curé de Ste Anne, comme il portait intérêt à l'agriculture. Il a offert au gouvernement l'usage d'une grande terre, pendant dix ans, sans exiger aucune redevance, pourvu qu'il en prenne possession et la transforme en ferme modèle, ou bien il serait disposé à engager un cultivateur de première classe, ayant les connaissances nécessaires pour la cultiver, de manière à inaugurer un meilleur système de culture.

De ce que nous venons d'établir on remarquera que